



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté- Egalité- Fraternité

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

VILLE DE MAMOUDZOU

RECU EN PREFECTURE

Le 23 avril 2025

VIA DOTELEC - Dematis

976-200008837-20250411-D20250003610-DE

Nombre

de Conseillers en exercice : 49

de Présents : 31

de Votants : 40

Dont vote par procuration : 9

Abstention : 0

Contre : 2

EXTRAIT DU PROCES -VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025.00036/2025 du 11/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze avril, le conseil municipal de la commune de Mamoudzou était réuni en **session ordinaire**, dans la salle Abdallah HOUMADI, après convocation légale en date du 04 avril 2025, sous la présidence de **M. Ambdilwahedou SOUMAILA, Maire**.

Etaient présents : (31)

Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Anassi ALI (Conseiller municipal délégué), Mme Rabia ASSAN (11ème adjointe au Maire), M. Chamouine ATTOUMANE (Conseiller municipal), M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), Mme Dhoimrat HALIDI (Conseillère municipale), M. Jacques Martial HENRY (Conseiller municipal), Mme Moina-Fatima IBRAHIM (14ème adjointe au Maire), Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), Mme Mariame KAMBI (Conseillère municipale), M. Dhinouraine M'COLO MAINTY (1er adjoint au Maire), Mme Nourainya LOUTOUFI (3ème adjointe au Maire), Mme Zoulfati MADI (4ème adjointe au Maire), Mme Hadia MADI ASSANI (12ème adjointe au Maire), M. Hamidani MAGOMA (2ème adjoint au Maire), M. Assane MOHAMED (Conseiller municipal), M. Said MALIDI MLIMI (Conseiller municipal délégué), M. Soiyinri MHOUDHOIR (6ème adjoint au Maire), M. Said Djanfar MOHAMED (13ème adjoint au Maire), M. Dhoul-Mahamoud MOHAMED (10ème adjoint au Maire), Mme Fatima Fayna M'SOILI (Conseillère municipale déléguée), Mme Rabianti MVOULANA (Conseillère municipale déléguée), M. Hamidani MZE MOGNE (Conseiller municipal), Mme Djouwairia OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale), M. Ambdilwahedou SOUMAILA (Maire), M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Zaïtouni ABDALLAH (Conseillère municipale), M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), Mme Nadjati SAÏDOU COMBO (Conseillère municipale), M. Tany ABOUDOU CHAKOOUROU (Conseiller municipal)

Absents : (9)

Mme Haoutha AHAMADA (Conseillère municipale), M. Ben Youssouf CHIHABOUDINE (Conseiller municipal), Mme Marianne DAMARY (Conseillère municipale), M. Djamaldine HAIDAR (Conseiller municipal), Mme Aminat HARITI (Conseillère municipale), Mme Siti Dhoulfa MADJINDA (Conseillère municipale), Mme Liza MAHAMOUDOU (Conseillère municipale), Mme Mariam SAID (Conseillère municipale), M. Mounib SOILHI MOHAMED (Conseiller municipal)

Absents excusés : (0)

Procuration : (9)

Mme Mariame ALI DITE NINA donne pouvoir à Mme Anzimiya HOUMADI (Conseillère municipale), Mme Munia DINOURAINI donne pouvoir à Mme Fatimaty ABDALLAH TOANA (Conseillère municipale), Mme Inayatie KASSIM donne pouvoir à M. Assane MOHAMED (Conseiller municipal), M. Elyassir MANROUFOU donne pouvoir à M. Nassuf-Eddine DAROUECHE (Conseiller municipal), M. Mohamed Tani OUSSENI donne pouvoir à M. Mohamadi SAID (Conseiller municipal), M. Abdallah OUMOURI donne pouvoir à M. Mahamoudou AHAMADI (Conseiller municipal), M. Badrou RADJAB donne pouvoir à M. Toiyifou RIDJALI (5ème adjoint au Maire), Mme Claudie RAKOTO donne pouvoir à M. Hamidani MAGOMA (2ème adjoint au Maire), Mme Anfiat TOUMBOU DANI donne pouvoir à Mme Djouwairia OUSSENI YVESSI (Conseillère municipale)

Lors de la séance, et conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, **M. Soiyinri MHOUDHOIR** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu l'article 73 de la Constitution ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

OBJET :

**Vote du budget primitif
2025 Ville et SRU et
Validation des
participations CCAS, SRU,
CDE et frais de
représentation du Maire**

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie le 18/04/2025 que la convocation avait été faite le 04/04/2025.

Le Maire.

Vu la délibération n°2020.00050/2020 du 5 juillet 2020 portant élection de Monsieur Ambdilwahedou SOUMAÏLA en qualité de Maire de Mamoudzou ;

Vu la délibération n°2025.00032/2025 du 11 avril 2025 portant vote du compte de gestion 2024 de la Ville et du SRU ;

Vu la délibération n°2025.00033/2025 du 11 avril 2025 portant vote du compte administratif 2024 de la Ville et du SRU ;

Vu la délibération n°2025.00034/2025 du 11 avril 2025 portant affectation du résultat 2024 ;

Vu la délibération n°2025.00035/2025 du 11 avril 2025 portant vote du taux de fiscalité directe locale 2025 ;

Considérant que le budget principal pour l'année 2025 a pour objectif de discuter des principales évolutions des finances et des priorités qui ont été affichées lors du DOB mais aussi entend continuer les engagements permettant à l'amélioration de la situation financière de la Commune tout en poursuivant son effort d'investissement ;

Considérant que le budget réaffirme la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de rester attentif à la pression fiscale des contribuables de Mamoudzou, tout en contribuant aux améliorations des bases fiscales, les valeurs locatives et revisiter les taux de fiscalité si nécessité se fait sentir ;

Considérant que le budget principal 2025, comme celui de 2024, traduit les orientations politiques de l'équipe municipale : elles seront axées spécifiquement sur les priorités des urgences post-chido, tout en continuant le plan de propreté, cause communale, de la tranquillité & sécurité, mais également poursuivre les politiques publiques en faveur de la jeunesse, l'éducation et améliorations du cadre de vie & aménagements de territoire, en accentuant les axes suivants :

- 1- La continuité dans la reconquête du territoire en priorisant le plan propreté, cause communale pour une décennie ;
- 2- La sécurisation & la tranquillité tout en luttant contre la prolifération des « bangas » et habitats insalubres ;
- 3- La régularisation foncière, l'identification des biens & patrimoines pour améliorer les bases fiscales, source d'optimisation des ressources financières et maîtrise de l'espace pour les investissements futurs ;
- 4- L'encadrement de la jeunesse et la sécurisation des biens publics pour lutter contre l'oisiveté des jeunes et ainsi limiter les conflits divers et quotidiens sur le territoire de Mayotte ;
- 5- La politique culturelle et amélioration de la politique éducative pour donner plus de chances à la jeunesse de Mamoudzou ;
- 6- L'amélioration du cadre de vie et l'aménagement du territoire à travers PPI réactualisé et ainsi améliorer le taux de réalisation des investissements ;

Considérant que pour le budget annexe de la SRU, il est prévu d'appuyer le regroupement des projets de la NPRU de Kawéni avec les partenaires institutionnels, privés et associatifs pour mutualiser les moyens et être efficaces pour aller loin et vite ;

Considérant que les besoins sont aussi importants par rapport aux recettes acquises, que des choix dans les dépenses vont être nécessaires ;

Les budgets primitifs se présentent ainsi :

A- BUDGET PRINCIPAL VILLE DE MAMOUDZOU

Considérant que le projet du budget 2025, mobilise en fonctionnement comme en investissement un montant total de **117 000 000€** (contre **113 500 000 € pour l'année 2024**) en dépenses, comme en recettes ;

Considérant que le budget Ville se présente de la façon suivante **75 000 000 €** en fonctionnement et **42 000 000 €** en investissement comme décrit dans le tableau ci-après :

I – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	73 100 615.41	75 000 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 1 899 384.59	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		75 000 000,00	75 000 000,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	32 367 292.46	42 000 000,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 9 532 707.64	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		42 000 000,00	42 000 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		117 000 000,00	117 000 000,00

Considérant que cette maquette budgétaire a été obtenue après les arbitrages commission ad hoc Maire et Direction générale :

Fonctionnement						
Dépenses				Recettes		
Chapitres	Libellés	Proposition Services Après arbitrage	Proposition définitive	Chapitres	Libellés	Montants
011	Charges à caractère générale	11 514 015 €	11 000 000 €	013	Atténuations de charges	1 500 000 €
012	Charges de personnel	45 600 000 €	45 600 000 €	70	Produits services, domaine et ventes div	300 000 €
65	Autres charges de gestion courante	13 500 000 €	10 400 615.41 €	73 731	Impôts et taxes Fiscalité	24 095 589 € 8 404 411€
66	Charges financières	1 000 000	1 000 000 €	74	Dotations et participations	35 100 000 €
67	Charges exceptionnelles	€	1 000 000€	75	Produits autres gestion	5 400 000€
023	Virement à la section d'investissement	1 500 000€	1 500 000 €	77	Produits exceptionnels	200 000 €
042	Opération d'ordre (amortissements)	2 600 000€	2 600 000 €	R002	Excédent	-

D002	Déficit reporté		1 899 384.59€			
	Total	78 600 000 €	75 000 000 €		Total	75 000 000 €
Investissement						
Dépenses				Recettes		
Chapitres	Libellés	Proposition Services Après arbitrage	Proposition définitive	Chapitres		
RAR 2023	Dépenses		0	1068		
20	Immobilisations incorporelles	5 000 000 €	3 000 000 €	10	FCTVA	4 691 199.62 €
204	Subventions d'équipement versées	€	2 000 000 €		FRD	1 364 807.99 €
21	Immobilisations corporelles	30 000 000 €	14 000 000€		TAXE AMENAG	400 000 €
23	Immobilisations en cours	35 000 000 €	9 005 692.36 €			€
16	Emprunts et dettes assimilées	3 500 000€	4 285 000 €	13	Subvention d'investissement (Dont AMENDES POLICES)	23 808 800.38 € (Dont 800 000€)
041	Opérations patrimoniales		0 €	16	Emprunts	9 000 000 €
D 001	DEFICIT reporté		9 532 707.64€	021	Virement à la section de fonctionnement	1 500 000 €
27			176 600€	R001		
				040	Opération d'ordre	2 600 000 €
				041	Opération d'ordre	€
Total		73 500 000 €	42 000 000 €	Total		42 000 000 €
	Total budget	160 800 000	117 000 000			117 000 000 €

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET (Comparaison avec le budget 2024)	II
Chapitre – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	11 500 000,00	0,00	11 000 000.00	0,00	11 500 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	42 000 000,00	0,00	45 600 000.00	0,00	43 600 000.00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	9 700 000,00	0,00	10 400 615.41	0,00	10 400 615.41
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		63 200 000,00	0,00	67 000 615.41	0,00	67 000 615.41
66	Charges financières	400 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
67	Charges spécifiques (3)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		63 900 000,00	0,00	69 000 615.41	0,00	69 000 615.41

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 500 000,00		1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 500 000,00		2 600 000,00	0,00	2 600 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 000 000,00		4 100 000,00		4 100 000,00

TOTAL	66 900 000,00	0,00	73 100 615.41	0,00	73 100 615.41
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 899 397.03
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 000 000.00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	1 200 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. Services, domaine, ventes diverses	500 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	22 309 400,00	0,00	24 095 589,00	0,00	24 095 589,00
731	Fiscalité locale	8 190 600,00	0,00	8 404 411,00	0,00	8 404 411,00
74	Dotations et participations (3)	34 000 000,00	0,00	35 100 000,00	0,00	35 100 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	400 000,00	0,00	5 400 000,00	0,00	5 400 000,00
Total des recettes de gestion courante		66 600 000,00	0,00	74 800 000,00	0,00	74 800 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	300 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		66 900 000,00	0,00	75 000 000,00	0,00	75 000 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	66 900 000,00	0,00	69 500 000,00	0,00	75 000 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0
---	----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	75 000 000,00
--	----------------------

Pour information :

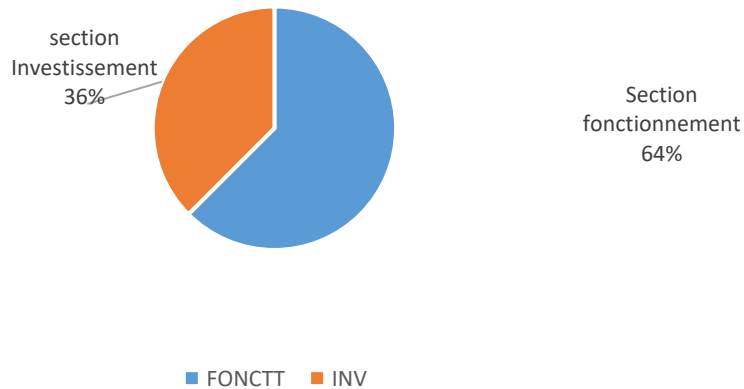
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	4 100 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

La répartition du budget Ville 2025

Le graphique ci-après nous indique que la section de fonctionnement pèse un peu plus de 64% contre 36% en investissement.

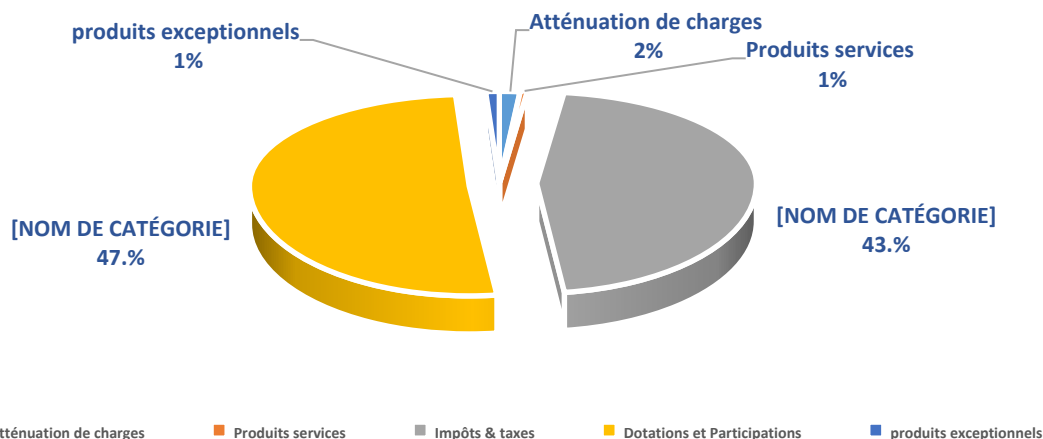
Présentation & Répartition Budget 2025



1)-LES RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL 2025

La présentation des recettes donne :

Présentation/ secteur des recettes%



Considérant que les principales recettes sont composées de :

- ❖ **Dotations et participations au fonctionnement** 2025 à hauteur de 35 100 000 €, réparties à 11 653 804 € contre 11 292 820€ de dotations globales de fonctionnement, quasi de même niveau que l'année 2024. En rajoutant des fonds de compensation DACOM, dotation d'aménagement DSU + dotation nationale de péréquation 16 513 157 € contre 15 281 943 € et au titre de FCTVA fonctionnement 50 000 €, dotations politique ville 700 000€ et dotations diverses, notamment titres sécurisés 50 000 €, élections 50 000€, les participations jeunes 1 500 000 € et autres attributions et participations de péréquations et compensations impôts & taxes à 5 213 102€ (répartie en THF 2867808€ et TH à 2345 294 €), remboursement taxes divers (FNDAT, FIHPD, PADT, autres participations) 3 500 000 € ;

Les prévisions des recettes sont peu favorables, compte tenu des événements cycloniques qui à frapper Mayotte et également des crises sociales à Mayotte durant l'année 2024.

- ❖ **Des impôts, taxes et la fiscalité directe locale** : les estimations pour les premières recettes sont de l'ordre de 24 095 589€ et la fiscalité directe estimée à 8 404 411€, soient des recettes totales à 32 500 000€. Il s'agit d'une estimation favorable compte tenu des informations connues à la date de la préparation du vote de budget.

Il n'y a pas lieu de jouer sur les taux de la fiscalité en les révisant en hausse pour avoir le niveau des recettes de 32 500 000€, donc largement supérieur à celui de 2024.

Considérant que les recettes des impôts, taxes et fiscalité directe locale sont composées de :

- Taxes foncières et habitations 7 931 771€ ; Attribution de compensation Cadema : 1 111 377 € ;
- Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales FPIC à 564 205€ ;
- Octroi de mer, même niveau que celui de 2024 à 21 492 995.71€ en augmentation ;
- Taxes additionnelles et de compensations : 5 213 102€ ;
- Les taxes d'électricité et taxes locales sur la publicité, vont être revalorisées dès le 1^{er} janvier 2025 d'où une estimation de 600 000€.
- Les taxes de droits de mutations : 300 000€

Considérant que le produit fiscal de l'année 2025 sont estimé à **13 144 873€** comme décrit ci-dessous. Au total les produits fiscaux globaux nécessaires à l'équilibre du budget étaient de 6 555 150€, auxquels on rajoute les allocations compensatrices 5 213 102€ et l'effet du coefficient correcteur de 1 376 621€ :

Ville De Mamoudzou	Effective 2024 (état 1259)			Prévision 2024 (état 1259)		
	Base imposition	Taux	Total	Base imposition	Taux	Total
Taxe d'habitation (TH)	8 550 000 €	15,71%	1 343 205€	9 839 000 €	15,71%	1 545 707€ €
Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB)	47 246 000 €	5,67% 3,5% 9.17 %	4 332 458€	49 113 000 €	5,67% 3,5% 9.17 %	4 503 662 €
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB)	8 538 000€	4,23%	361 157 €	11 957 000€	4,23%	505 781 €
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)		0,00%	- €		0,00%	- €
Total (pour l'année 2020, le TH n'est pas pris en compte)			6 036 820€			6 555 150€

Considérant que le remboursement sur rémunération du personnel ou atténuation de charge est estimé au même niveau que l'année 2024, soit 1 500 000 € SFT et assurance maladie en augmentation ;

Considérant que les produits des services seront en hausse certainement avec les réparations et remplacements des horodateurs et révision des tarifications comme dimanche Fripes, 300 000€ de recette pour le parkings et locations diverses.

Considérant que produits des indemnités d'assurance sont estimés à 10 800 000€ et seront inscrits de moitié pour l'année 2025 et les compléments soient la 2^e moitié en 2026, ils pourront être re introduits dans le budget 2025 par décision modificative d'ici la fin d'année ;

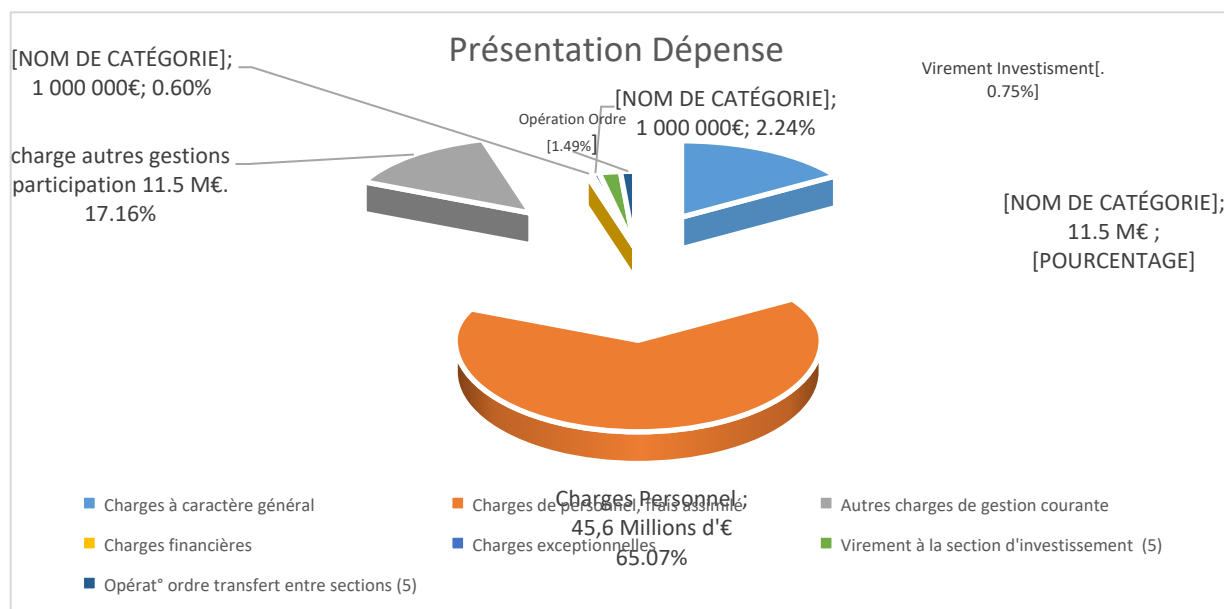
Considérant qu'en produits exceptionnels, on estime à 200 000€ au même niveau que l'année 2024 ;

Considérant que la totalité des recettes de fonctionnement en 2025 est estimée à 75 000 000€, en progression d'au moins 12% depuis 2023 et ceci grâce aux indemnités d'assurance et dotations et participations ;

2)- LES DEPENSES DU BUDGET PRINCIPAL 2025

Considérant que les dépenses de fonctionnement sont en progression d'au moins 3,48 %, très inférieures aux rythmes observés entre les périodes 2014 et 2024 et qui avoisinaient les 8,38% ou période courte 2022-2024 où la progression reste en dessous à 6,4 % ;

La présentation des dépenses en secteur donne :



Considérant que les dépenses réelles de fonctionnement à prévoir pour l'année 2025 doivent être stabilisées avec une progression limitée à 3,53% pour avoir une épargne ou marge suffisante en investissement (4,1 M€ d'épargne brute), et notamment en ce qui concerne les frais de personnel et les autres chapitres, les estimations brutes doivent être maîtrisées ;

Considérant que l'effectif prévisionnel 2025 devait être en augmentation sensible, du fait des besoins de renforcement des services notamment le nombre des contractuels devrait être augmenté avec le dispositif des CUI/emplois aidés, dont les besoins sont au-delà de 600 emplois ne pourra pas être actionné en totalité ;

Considérant que le chapitre 65 en 2025 devra supporter les augmentations de participations du SDIS, CCAS (1 600 000€, caisse des écoles (3 000 000 €) et du SRU (budget annexe à 500 000 €) ;

Considérant que la participation communale au SDIS, progresse chaque année de l'ordre de 3,5 % ;

Considérant que les appuis et aides aux associations ont fortement augmentés depuis 2019 et que compte tenu des informations sur la disponibilité des subventions par la fondation de France pour soutenir les associations, les participations de la Ville seront en baisse pour l'année 2025 ;

Considérant que la répartition du chapitre 011 peut être présentée comme sur la maquette budgétaire à 11 000 000€, en tenant compte des observations constatées lors des arbitrages budgétaires et avec des objectifs de faire des économies drastiques en charge de fonctionnement ;

B- Présentation du budget annexe SRU 2025

Considérant que les actions de la direction de la rénovation urbaine visent à mettre en œuvre les différentes opérations actées dans le cadre de la convention pluriannuelle du renouvellement urbain de Kawéni signée en juin 2020 ;

Considérant que cette convention vise à transformer Kawéni et notamment 4 secteurs :

- Bazama,
- Zone scolaire,
- SPPM,
- Village.

Considérant que le budget 2025 en fonctionnement, est estimé à hauteur de 1 380 000€ contre 1 1270 000€ en 2024 répartis pour la DRU+ANRU ; il s'agit d'une continuité de mise en place des actions déjà engagées et les détails globaux sont décrits comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT 2025	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	340 702,00	0,00	358 581,58	0,00	358 581,58
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	800 000,00	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	24 500,00	0,00	49 850,00	0,00	49 850,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 165 202,00	0,00	1 208 431,58	0,00	1 208 431,58
66	Charges financières	45 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	20 000,00		20 000,00	0,00	20 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 230 202,00	0,00	1 288 431,58	0,00	1 288 431,58

023	Virement à la section d'investissement (4)	31 310,76		74 614,52	0,00	74 614,52
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	19 997,24		16 953,90	0,00	16 953,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		51 308,00		91 568,42	0,00	91 568,42

TOTAL	1 281 510,00	0,00	1 380 000,00	0,00	1 380 000,00
--------------	--------------	------	--------------	------	--------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 380 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 270 000,00	0,00	1 380 000,00	0,00	1 380 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 281 510,00	0,00	1 380 000,00	0,00	1 380 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 281 510,00	0,00	1 380 000,00	0,00	1 380 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 281 510,00	0,00	1 380 000,00	0,00	1 380 000,00
--------------	--------------	------	--------------	------	--------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 380 000,00
--	--------------

Pour information :

Autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement (6)	91 568,42
---	-----------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

S'agissant de la section d'investissement, elle se présente comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	2 095 023,00	0,00	742 794,86	0,00	742 794,86
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 050 000,00	0,00	257 000,00	0,00	257 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	9 934 977,00	0,00	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00
Total des dépenses d'équipement		13 080 000,00	0,00	15 999 794,86	0,00	15 999 794,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		13 080 000,00	0,00	16 999 794,86	0,00	16 999 794,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 000 000,00		3 700 000,00	0,00	3 700 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 000 000,00		3 700 000,00	0,00	3 700 000,00
TOTAL		15 080 000,00	0,00	20 699 794,86	0,00	20 699 794,86

		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		3 700 205,14
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		24 400 000,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	8 508 675,86	2 000 000,00	12 268 056,69	0,00	14 268 056,69
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 508 675,86	2 000 000,00	15 268 056,69	0,00	17 268 056,69
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	111 488,89	0,00	1 581 023,47	0,00	1 581 023,47
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	405 466,42	0,00	934 351,42	0,00	934 351,42
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	825 000,00	0,00	825 000,00
Total des recettes financières		516 955,31	0,00	3 340 374,89	0,00	3 340 374,89
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		12 025 631,17	2 000 000,00	18 608 431,58	0,00	20 608 431,58

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	31 310,76		74 614,52	0,00	74 614,52
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	19 997,24		16 953,90	0,00	16 953,90
041	Opérations patrimoniales (10)	2 000 000,00		3 700 000,00	0,00	3 700 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 051 308,00		3 791 568,42	0,00	3 791 568,42

TOTAL	14 076 939,17	2 000 000,00	22 400 000,00	0,00	24 400 000,00
					+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00
					=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					24 400 000,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

Autofinancement prévisionnel dégagé par la section de FONCTIONNEMENT (12)

91 568,42

Considérant que dans le cadre du plan de mandature, une fiche action sur la mise en œuvre du NPNRU de Kawéni avait été rédigée. Les orientations financières proposées dans le cadre du budget 2025 sont compatibles avec cette fiche ;

Considérant que le budget proposé s'élève à 25 780 000€ en recette et en dépense ;

Considérant que la Ville et SRU pourront compléter par une décision modificative le financement complémentaire qu'ils auront pour toutes opérations à venir ;

La présentation d'équilibre général peut être décrite comme suit :

Présentation générale du budget principal			
	Dépenses de fonctionnement	recettes de fonctionnement	
Crédit de fonctionnement	71 500 000€	75 000 000€	
002 résultats reportés	1 899 397.03		
Total section fonctionnement	75 000 000€	75 000 000€	
Excédent/ ou déficit fonctionnement			
	Dépenses investissement	Recettes investissement	
Crédit investissement	2 500 000 € (2 000 000€) (2 000 000€) (10 000 000€) (23 500 000€)	Subventions FCTVA AUTRES FONDS Emprunt	24 653 744.3 € 2 927 006€ 6 436 000€ 6 000 000€
Restes à réaliser			
001 solde exécution	1 891 489.54		
Opérations d'ordre	00 000€	3 500 000 € 00 000 €	
total section investissement	42 000 000 €	42 000 000€	
déficit investissement			
total budget	117 000 000€	117 000 000€	

Le budget SRU peut être représenté comme suit

Présentation générale du budget annexe SRU		
	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement
crédit de fonctionnement	1 380 000€	1 380 000€
002 résultats reportés		

total section fonctionnement	1 380 000€	1 380 000€
Excédent/ ou déficit fonctionnement		
	Dépenses investissement	Recettes investissement
crédit investissement	20 699 794.86 €	Subventions 8 163 511.11€ FCTVA 0€ AUTRES FONDS 405 466.420€ Emprunt 0€
restes à réaliser	0€	2 000 000€
001 solde exécution	3 700 205.14€	
Opérations d'ordre	????	????
total section investissement	24 400 000 €	24 400 000 €
total budget	25 780 000€	25 780 000€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité des membres et représentés :

Article 1^{er} : de valider le budget principal.

Article 2 : de valider le budget annexe SRU.

Article 3 : d'approuver les inscriptions par chapitre selon les répartitions en fonctionnement et en investissement qui sont inscrits dans les maquettes budgétaires dans le budget principal Ville et le budget annexe SRU.

Article 4 : d'approuver les participations aux budgets annexes direction rénovation urbaine à 500 000 € en fonctionnement et 2 000 000 € en investissement.

Article 5 : d'approuver les participations aux budgets annexes caisse des écoles à 3 000 000€.

Article 6 : d'approuver les participations aux budgets annexes CCAS à 1 600 000 € ;

Article 7 : d'approuver frais de représentation de 15 000€ au Maire

Article 8 : d'approuver la participation de 50 000 € au capital de la SPL « La Mahoraise ».

Article 9 : d'autoriser le Maire à percevoir les recettes et à exécuter les dépenses dans la limite des crédits votés dans les chapitres sur l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Article 10 : d'autoriser le Maire ou en son absence son représentant à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Mamoudzou, le 14/04/2025

Le Maire

Abstention (0) :

Contre (2) : M. Nassuf-Eddine DAROUECHE, M. Elyassir MANROUFOU